

# Le PLU s'expose encore

*Jean-Pierre Gaucher, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, avait convié début décembre les habitants du quartier Ouest-Bas de Montlhéry pour informer des suites du PLU.*

**C'**est suite à la dernière réunion avec les services de l'Etat, le 14 septembre dernier, ainsi que le débat du conseil municipal du 27 septembre à propos du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) que Jean-Pierre Gaucher a évoqué les prochaines étapes : réunion avec les services de l'Etat en début d'année, débat et vote du conseil municipal sur le PLU fin janvier 2006. De là découlent un arrêté du maire pour une mise en enquête publique fin février 2006 un nouveau vote du conseil municipal avant l'été 2006, et pour finir, l'approbation du préfet de l'Essonne et son opposabilité avant fin 2006. Concernant les aménagements des trottoirs de la route de Marcoussis, il est prévu, à partir du carrefour d'Atac de combler le fossé et de créer une

velles zones viennent clôturer l'aménagement de ce secteur. Le lotissement du Pressoir, qui comprend 9 lots libres à bâtir (Lotisol), le lotissement locatif aidé, qui comprend 26 maisons qui seront construites par Kaufman e Broad et financées par la Foncière du logement, qui est un organisme de collecte du 1% patronal. La livraison est prévue pour fin 2006. Autre problème crucial et toujours latent celui de la RN 20. D'importants travaux vont permettre les réalisations suivantes : "tourne à gauche direct" vers Marcoussis au centre de la RN20, agrandissement du terre-plein central à 4 mètres permettant la création de refuges sécurisés pour les piétons, création de 2 passages piétons décalés en cœur de voie permettant la traversée de la RN20 en deux fois, création d'un cheminement piéton protégé par des barrières desservant les deux carrefours de la RN20. En présentant le projet de 68 logements rue Paul-Fort / RN20, il a rappelé que Socalim et Bouygues venaient d'obtenir un permis de construire pour 34 logements en accession à la co-propriété et 34 logements "locatifs aidés". Ce projet est théoriquement livrable fin 2006. Pour permettre le passage d'une voie dédiée au transport en commun et la réalisation d'un trottoir de 2,5 mètres, les promoteurs ont accepté d'abandonner du terrain côté RN20 une modification qui permet la création d'un trottoir de 1,5 mètre et 10 places de parking public sur le côté droit. Concernant la place de l'Europe, c'est aujourd'hui une large voie bordée de 38 places de parking où les véhicules nombreux (évitements de la RN20) circulent trop rapidement. L'objectif est de revenir à une vraie place en réduisant les accès et en accroissant le parking à 46 places, améliorant ainsi la sécurité des piétons. Prenant en compte l'accès de la rue des Pichots et la protection de la sortie de la villa Europa...



*Jean-Pierre Gaucher en plein exposé.*

circulation piétonne jusqu'au carrefour Corveaux/RN446 (secteur des Grandes Vignes). Dans le même temps en concertation avec Kaufman Et Broad et la Sivoa, le bassin d'orage doit être paysagé afin d'en réduire l'impact visuel. L'aménagement des 2 carrefours fait partie de l'ensemble de la mission qui a été confiée à la DDE d'Arpajon. Cette réalisation est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006. Dans le cadre du PAE des Grandes Vignes, deux nou-